

MAC Formateur SST (Maintien et Actualisation des Compétences)

À qui est destinée cette formation ?

Présentiel - Synchrone

Cette formation est ouverte aux personnes titulaires du certificat de formateur SST désirant prolonger la validité de leur certificat FoSST pour former des salariés au SST :

- au sein de leur propre entreprise,
- au sein d'entreprises clientes dans le cadre d'un organisme de formation.

Objectifs

Actualiser ses compétences de formateur SST en prévention et secours afin de concevoir et organiser une action de formation SST conformément aux dernières recommandations de l'INRS et animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public.

Les + métier

Au sein de son entreprise ou d'un organisme de formation, le formateur de sauveteurs secouristes du travail (SST) forme des salariés au SST, aussi bien dans le domaine du secours que de la prévention des risques professionnels. Il acquiert les compétences de formateur SST en suivant une formation dispensée par un organisme de formation ou une entreprise habilitée par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS.

✓ Pré Requis

Etre titulaire du Certificat Formateur SST, délivré par une entité habilitée.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise,
Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en oeuvre une formation SST,

Parcours pédagogique

1ère demi-journée

- Accueil,
- Présentation de la formation et de son organisation,
- Présentation orale individuelle d'une action de formation SST
- Échanges de pratique

2ème demi-journée

- Échanges de pratique (suite)
- Actualisation des compétences

3ème demi-journée

- Actualisation des compétences
- Construction et animation de séquences de formation

4ème demi-journée

- Actualisation des compétences
- Construction et animation de séquences de formation

5ème demi-journée

- Préparation de l'épreuve de certification n° 2.

6ème demi-journée

- Épreuve certificative n°1
- Épreuve certificative n° 2
- Bilan et clôture de la formation.



Méthodes pédagogiques

- Animation participative et par l'expérimentation, basée sur les attentes des stagiaires et les principes de l'andragogie.
- Explications théoriques soutenues par un diaporama suivies d'exercices progressifs.
- Des exercices de réappropriation, proposés au début de chaque séance permettent aux stagiaires d'évaluer leurs connaissances tout au long de la formation.
- Etudes de cas concrets et mise en situation (simulation), QUIZ, QCM, etc...
- Alternance entre théorie et pratique:
 - Théorie = 25%
 - Pratique = 75%
 -

Qualification Intervenant-e-s

Formateur titulaire du certificat de « Formateur de formateurs SST » valide.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation certificative suivant les épreuves définies par l'INRS:

- PREMIERE épreuve certificative :

En début de formation, chaque stagiaire présente une action de formation SST, qu'il aura mis en œuvre dans le cadre de son activité. Il n'est pas obligatoire que cette présentation fasse l'objet d'un écrit. La présentation pourra ne se faire qu'à l'oral.

A partir de l'action de formation présentée, en amont par le candidat, celui-ci, lors de sa restitution orale, complètera, le cas échéant, sa présentation d'éléments manquants.

Durée de la présentation : 5 min par personne.

- DEUXIEME épreuve certificative :

Le candidat présentera oralement une séquence de formation tirée de son expérience de formateur SST.

Pour cela, le formateur SST préparera, sur le temps de formation 2 séquences (une par domaine de compétences du SST), qu'il soumettra au formateur de formateurs, qui choisira, celle que devra présenter le candidat.

La présentation de la séquence doit permettre au formateur de démontrer sa capacité à mobiliser les connaissances et les savoir-faire

Moyens à mettre en oeuvre

Il est souhaitable de se munir d'un ordinateur portable et de savoir utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation.

Modalités d'Accessibilité

Il convient d'examiner la nature du handicap du futur stagiaire, de sa capacité à réaliser les gestes et de son niveau de compréhension, afin de s'assurer que la personne pourra se présenter et répondre aux épreuves certificatives de sa formation, selon les critères déterminés par l'INRS.

Une évaluation sera faite afin d'étudier les mesures de compensation envisageables. Pour plus d'informations, merci de contacter, notre référent handicap au 04.76.05.93.69

Durée

21.00 Heures **3** Jours De 4 à 10 Personnes

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Service
commerciale

Tél. : 04.76.05.93.69

Mail : contact@inserp-groupe.com

